

«physioactive» est le magazine spécialisé destiné aux membres et abonnés de physioswiss, l'Association suisse de physiothérapie. La rédaction de «physioactive» offre aux plus de 10 000 membres de l'association des textes spécialisés et journalistiques à l'attention de physiothérapeutes exerçant dans les six spécialités (pédiatrie, musculo-squelettique, gériatrie, organes et vaisseaux internes, neuromotricité et neurosensibilité, physiothérapie générale). «physioactive» présente l'état actuel de la recherche, met en lumière et commente les nouvelles lois et dispositions tarifaires. La revue de physioswiss traite les tendances en matière de politique sociale, de la santé et de la formation. Elle transmet les valeurs issues de l'expérience et du quotidien professionnel. En outre, elle renseigne sur des offres de formation initiale et continue ainsi que sur des activités de l'association et de ses 16 associations cantonales et régionales. Ce journal donne en outre également des informations sur la WCPT, la Fédération mondiale de physiothérapie.

Éditeur

physioswiss
Stadthof
Centralstrasse 8B
6210 Sursee
T 041 926 69 69
E verlag@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch



Direction de la rédaction

Brigitte Casanova
T 041 926 69 60
E redaktion@physioswiss.ch

Traductions/rédaction F

Natalia Rochat Baratali
T 041 926 69 61
E natalia.rochat@physioswiss.ch

Annonces / abonnés

Edith Gassmann
T 041 926 69 04
E anzeigen@physioswiss.ch

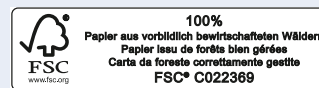
Édition/marketing/ coopérations

René Rindlisbacher
T 041 926 69 05
E verlag@physioswiss.ch

Impression/envoi

Multicolor Print AG
Sihlbruggstrasse 105A
T 041 767 76 76
E info@multicolorprint.ch

Impression neutre pour le climat, en Suisse, sur un papier produit conformément aux principes du développement durable.



printed in
switzerland





physioactive

Public ciblé

«physioactive» est le magazine des membres de physioswiss; il s'adresse à ses 10 000 membres et aux cercles intéressés par les questions physiothérapeutiques. «physioactive» paraît 6x par an, en édition bilingue D/F et trilingue D/F/I pour la partie associative.

Distribution

Impression **10 800 ex.**
 «physioactive» en allemand 8 200 ex.
 «physioactive» en français 2 200 ex.
 «physioactive» en italien 400 ex.
 (Les italophones peuvent recevoir la version française.)

Certifié REMP/CS 2018

Édition CS 2017 **10 044 ex.**
 Abonnements obligatoires 9 466 ex.
 Abonnements 431 ex.
 Exemplaires gratuits 93 ex.
 Numéros vendus 9 972 ex.

Structure des lecteurs/membres

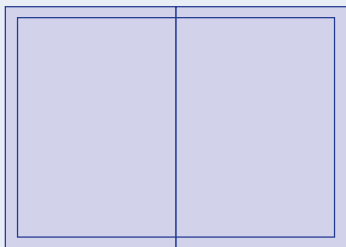
Cabinet physiothérapeutique indépendant 64%
 Physiothérapeutes employés 36%

féminin 73%
 masculin 27%

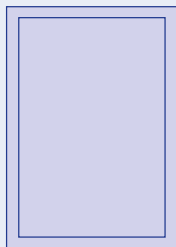
Âge jusqu'à 35 ans 21%
 36–50 ans 37%
 51–65 ans 37%
 plus de 65 ans 5%

Numéro	Thèmes	Date de parution	Date limite de la remise des annonces
1/2019	La santé des femmes	28.01.2019	09.01.2019
2/2019	Le dépistage	23.04.2019	03.04.2019
3/2019	L'adolescence	03.06.2019	15.05.2019
4/2019	Le disc intervertébral	19.08.2019	31.07.2019
5/2019	Les lignes directrices de traitement	28.10.2019	09.10.2019
6/2019	L'accident vasculaire cérébral	25.11.2019	06.11.2019

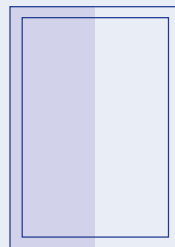
Prix/formats (tous les prix s'entendent hors TVA), **format du magazine** 210 × 297 mm,
surface d'impression 171 × 245 mm, *franc-bord, dimensions (+3 mm de rognage sur tous les côtés)



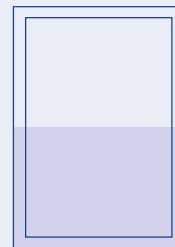
2/1 page panorama
Si 378 × 245 mm
fb *420 × 297 mm
4c CHF 3900.–



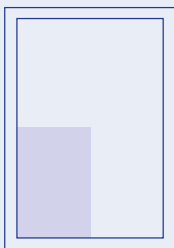
1/1 page
Si 171 × 245 mm
fb *210 × 297 mm
4c CHF 2410.–
nb CHF 1600.–



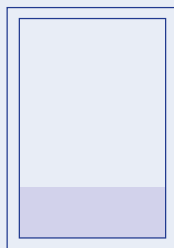
1/2 page portrait
Si 83 × 245 mm
fb *104 × 297 mm
4c CHF 1830.–
nb CHF 1040.–



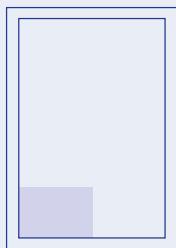
1/2 page diagonale
Si 171 × 121 mm
fb *210 × 146 mm
4c CHF 1830.–
nb CHF 1040.–



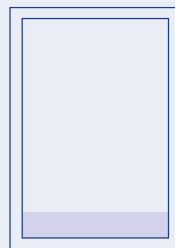
1/4 page portrait
Si 83 × 121 mm
4c CHF 1490.–
nb CHF 720.–



1/4 page diagonale
Si 171 × 58 mm
4c CHF 1490.–
nb CHF 720.–



1/8 page bloc
Si 83 × 58 mm
4c CHF 890.–
nb CHF 400.–



1/8 page diagonale
Si 171 × 27 mm
4c CHF 890.–
nb CHF 400.–

Remises

2 × 5%
4 × 10%
6 × 15%

Conditions de paiement

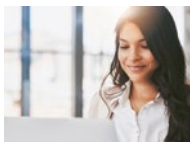
Tous les prix s'entendent hors TVA de 7,7%, payables sous 30 jours nets.

Commission d'intermédiaire/ de conseiller

5% du prix net.

800 000 raisons de tenir ses adresses à jour

En Suisse, 800 000 personnes déménagent chaque année. Les données d'adresses des cabinets de physiothérapie deviennent obsolètes très rapidement. Il est donc utile de mettre régulièrement à jour ces adresses. Pour cela, un simple clic suffit grâce au service en ligne d'actualisation d'adresses en ligne de la Poste.



Tenez à jour les données de physiothérapie pendant l'heure d'attente en ligne de votre adresse en ligne. Actualisation d'adresses en ligne. Un mail de confirmation est envoyé. Le processus est terminé immédiatement.

Les Salles ont un mouvement. En moyenne régulièrement à jour leurs données d'adresses. Les cabinets de physiothérapie actualisent les données toutes les semaines avec nos services. Les factures et autres envois importants arrivent à destination. Toutefois, l'actualisation des adresses par la Poste de manière automatisée est votre avantage pour la Poste. Vous pouvez le faire en ligne. Avec un clic sur le bouton d'actualisation à la Poste d'un simple clic. Plus de détails sur le processus d'actualisation en ligne de votre adresse en ligne de votre cabinet de physiothérapie et sur plus de services de traitement des

Trouver le bon emplacement

Si des physiothérapeutes cherchent des nouveaux locaux ou souhaitent ouvrir un cabinet supplémentaire, les renseignements relatives à la population, au revenu et à l'économie aident les gestionnaires de la Poste à trouver le bon emplacement. Ces données complètent aussi données d'Adresses. Ainsi, les gestionnaires effectuent l'échange de leur propre côté et peuvent sélectionner des fonction de critères géographiques pour identifier des zones de besoins. Des données supplémentaires sont à la portée des clients. Ces données sont également prises de carte topographique, afin que chaque lieu soit trouvé efficacement.

Informations complémentaires:

www.poste.ch/post/adresses

adresses, jusqu'à leur offre de passer leurs données d'adresse dans le service en ligne. Choisissez l'adresse en ligne et de nous confier leur mise à jour continue. Les adresses sont ainsi continuellement mises à jour. Si des modifications sont effectuées, les cabinets en peuvent constater lors de leur prochaine connexion.

Le **Changement d'adresse en ligne** est fait par une des nombreuses propositions de l'Adresse en ligne de la Poste. Plus de détails sur le processus d'actualisation en ligne de votre adresse en ligne de votre cabinet de physiothérapie et sur plus de services de traitement des

Publireportages

Nous réalisons volontiers pour vous des publireportages pour une journée portes ouvertes, l'anniversaire de votre entreprise, de nouvelles offres, etc. À cet effet, votre fichier texte (max.2800 signes espaces compris) et 2–3 photos, illustrations, logos, etc. nous servent de base. Le publireportage n'est pas compris dans la responsabilité rédactionnelle. Pour la réalisation du publireportage, veuillez prévoir 4–6 semaines d'avance et réservez un espace publicitaire.

1/1 page, A4, 4 couleurs, conception par la maison d'édition: **CHF 3000.–**

Spécificités techniques

Procédé d'impression

Offset, trame de 70

printed in
switzerland

Klimaneutral
Druckprodukt
ClimatePartner.com/11020-1901-1004

Papier

Extrablanc mat,
exempt de bois, 100 gm²



100%
Papier aus vorbildlich bewirtschafteten Wäldern
Papier issu de forêts bien gérées
Carta de foreste corretamente gessite
FSC® C022369

Livraison des données à

anzeigen@physioswiss.ch

Résolution des couleurs

CMJN, les couleurs spéciales sont composées à partir des CMJN.

Données numérisées

High-End-PDF avec polices insérées, avec programmes graphiques/formats d'images usuels dans la branche de l'imprimerie (TIFF, EPS), résolution des images 300 dpi min.

Encart publicitaire

Format maximal	205 × 275 mm
Format minimal	105 × 148 mm
Volume livré	10800 ex. (D 8 200 ex./F 2 200 ex./I 400 ex.)

Prix

Poids du supplément	Prix total	Valeur	Frais techn./frais de port
jusqu'à 50 g	CHF 4830.–	CHF 3240.–	CHF 1590.–
51–75 g	CHF 5290.–	CHF 3480.–	CHF 1810.–
76–100 g	CHF 5750.–	CHF 3720.–	CHF 2030.–
plus de 100 g	sur demande		

Par division des langues CHF 150.– (langue, canton, type, etc.), remises/commissions exclusivement sur la valeur publicitaire! Formes publicitaires spéciales comme des suppléments, autocollants, etc.: prix sur demande.

Adresse de livraison

Multicolor Print AG, Pius Erni, Sihlbruggstrasse 105A, CH-6341 Baar
T 041 767 76 76, E info@multicolorprint.ch

Remarque pour la livraison

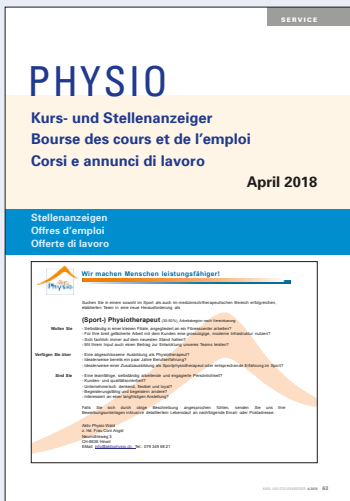
«physioactive édition n°/année»

Équipement

Veuillez inscrire sur les palettes/paquets: p. ex. «physioactive 1/2019 – français»
Merci de livrer les encarts publicitaires ouverts, empilés sur les palettes, non croisés.
Merci de ne pas les livrer emballés dans des boîtes.

Calendrier

Numéro	Date de parution	Date de livraison
1/2018	28.01.2019	09.01.2019
2/2018	23.04.2019	03.04.2019
3/2018	03.06.2019	15.05.2019
4/2018	19.08.2019	31.07.2019
5/2018	28.10.2019	09.10.2019
6/2018	25.11.2019	06.11.2019



Distribution

Impression 10 800 ex.

Bourse des cours et de l'emploi

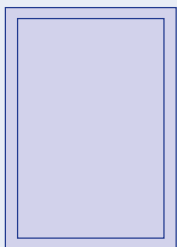
Public ciblé

La «Bourse des cours et de l'emploi» fait 6 x partie intégrante de physioactive, le magazine destiné aux membres. Elle paraît également 4 x comme publication isolée pour nos plus de 10 000 membres. Les annonces de cours et d'offres d'emplois peuvent également être publiées, contre un léger supplément, comme des parutions en ligne sur notre page d'accueil www.physioswiss.ch. Bien sûr, votre offre de cours et d'emploi peut aussi paraître uniquement sous forme numérique.

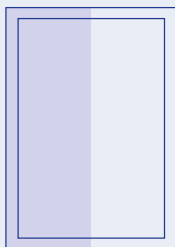
Calendrier

Numéro	Date de parution	Date limite de la remise d'annonces	Parution
1/2019	28.01.2019	09.01.2019	dans «physioactive»
2/2019	25.03.2019	07.03.2019	solo
3/2019	23.04.2019	03.04.2019	dans «physioactive»
4/2019	03.06.2019	15.05.2019	dans «physioactive»
5/2019	01.07.2019	12.06.2019	solo
6/2019	19.08.2019	31.07.2019	dans «physioactive»
7/2019	23.09.2019	05.09.2019	solo
8/2019	28.10.2019	09.10.2019	dans «physioactive»
9/2019	25.11.2019	06.11.2019	dans «physioactive»
10/2019	23.12.2019	05.12.2019	solo

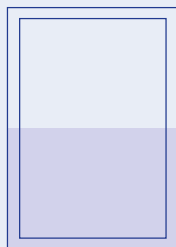
Prix/formats (tous les prix s'entendent hors TVA), **format du magazine** 210 × 297 mm,
surface d'impression 171 × 245 mm, *franc-bord, dimensions (+3 mm de rognage sur tous les côtés)



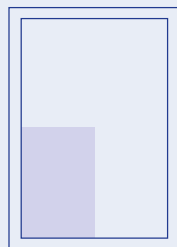
1/1 page
Si 171 × 245 mm
fb *210 × 297 mm
4c CHF 1600.–



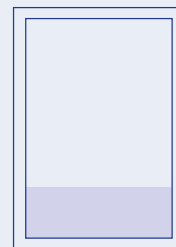
1/2 page portrait
Si 83 × 245 mm
4c CHF 1040.–



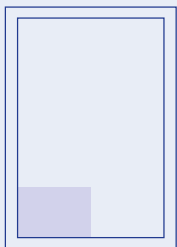
1/2 page diagonale
Si 171 × 121 mm
4c CHF 1040.–



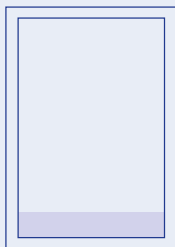
1/4 page portrait
Si 83 × 121 mm
4c CHF 720.–



1/4 page diagonale
Si 171 × 58 mm
4c CHF 720.–



1/8 page bloc
Si 83 × 58 mm
4c CHF 400.–



1/8 page diagonale
Si 171 × 27 mm
4c CHF 400.–

Remises

2 × 5%
4 × 10%
6 × 15%

Taxe sous-chiffre

CHF 30.–

Conditions de paiement

Tous les prix s'entendent hors
TVA de 7,7%, payables sous 30 jours nets.

Spécificités techniques

Procédé d'impression

Offset, trame de 70

Papier

Blanc mat, contient du bois, 80 gm²

Données numérisées

High-End-PDF avec polices insérées, avec programmes graphiques/formats d'images usuels dans la branche de l'imprimerie (TIFF, EPS), résolution des images 300 dpi min.

Livraison des données à

anzeigen@physioswiss.ch

Résolution des couleurs

CMJN, les couleurs spéciales sont composées à partir des CMJN.





physiomagazine

Public ciblé

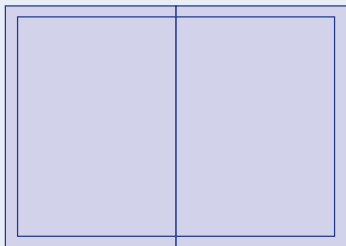
Le «physiomagazine» est le magazine des clients et des patients de physioswiss, dont l'édition de plus de 30 000 exemplaires est déposée dans les salles d'attente des cabinets de physiothérapie, des hôpitaux, des hautes écoles spécialisées, etc. Le «physiomagazine» informe d'une façon accessible au grand public et par des photos grand format les clients et les patients des thématiques actuelles dans la pratique physiothérapeutique. Le «physiomagazine» paraît 2x par an (printemps/automne), en trois langues D/F/I, séparées les unes des autres.

Distribution

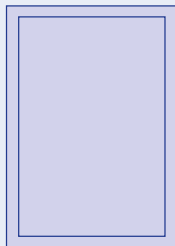
Édition imprimée/ 30 000 ex.
 Édition gratuite
 «physiomagazine» en allemand 23 000 ex.
 «physiomagazine» en français 5 000 ex.
 «physiomagazine» en italien 2 000 ex.

Numéro	Thèmes	Date de parution	Date limite de la remise de l'annonce
Printemps 1/2019	L'articulation artificielle du genou	25.03.2019	25.03.2019
Automne 2/2019	La physiothérapie dans les soins intensifs	23.09.2019	23.09.2019

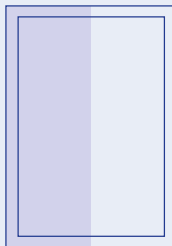
Prix/formats (tous les prix s'entendent hors TVA), **format du magazine** 210×297 mm,
surface d'impression 171×245 mm, *franc-bord, dimensions (+3 mm de rognage sur tous les côtés)



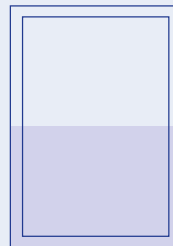
2/1 page panorama
Si 378×245 mm
fb *420×297 mm
4c CHF 7500.–



1/1 page
Si 171×245 mm
fb *210×297 mm
4c CHF 5000.–



1/2 page portrait
Si 83×245 mm
fb *104×297 mm
4c CHF 3300.–



1/2 page diagonale
Si 171×121 mm
fb *210×146 mm
4c CHF 3300.–

Conditions de paiement

Tous les prix s'entendent
hors TVA de 7,7%,
payables sous 30 jours nets.

Remises

2×5%
4×10%
6×15%

Commission d'intermédiaire/ de conseiller

5% du prix net.

Spécificités techniques

Procédé d'impression

Offset, trame de 70

Papier

Offset ultrablanc mat, exempt de bois,
120 gm²

Données numérisées

High-End-PDF avec polices insérées, avec programmes graphiques/formats d'images usuels dans la branche de l'imprimerie (TIFF, EPS), résolution des images 300 dpi min.

Livraison des données à

anzeigen@physioswiss.ch

Résolution des couleurs

CMJN, les couleurs spéciales sont composées à partir des CMJN.

Encart publicitaire

Format maximal 210 × 297 mm

Format minimal 105 × 148 mm

Volume livré 30 000 ex.

D 23 000 ex.

F 5 000 ex.

I 2 000 ex.

Prix

Poids du supplément	Prix total	Valeur	Frais techn./frais de port
jusqu'à 50 g	CHF 8680.–	CHF 5000.–	CHF 3680.–
51–75 g	CHF 9280.–	CHF 5000.–	CHF 4280.–
76–100 g	CHF 9880.–	CHF 5000.–	CHF 4880.–

Division des langues: CHF 150.–, occupation de publications partielles possible sur demande. Remises/commissions exclusivement sur la valeur publicitaire! Formes publicitaires spéciales comme des suppléments, autocollants, etc: prix sur demande.

Calendrier

Numéro	Date de parution	Date de livraison
Printemps 1/2019	25.03.2019	04.03.2019
Automne 2/2019	23.09.2019	02.09.2019

Adresse de livraison

Multicolor Print AG, Pius Erni, Sihlbruggstrasse 105A, CH-6341 Baar
T 041 767 76 76, E info@multicolorprint.ch

Remarque

«physioactive édition n°/année»

Équipement

Veuillez inscrire sur les palettes: p. ex. «physiomagazine 1/2018 – allemand».

Merci de livrer les encarts publicitaires ouverts, empilés sur les palettes, non croisés.

Merci de ne pas livrer emballés dans des boîtes.

Publications en ligne

Publication en ligne d'offres d'emploi

Profitez de la possibilité de publier des offres et des demandes d'emploi dans notre bourse d'emploi en ligne. Comme employeur ou demandeur d'emploi, vous pouvez saisir votre publication d'emploi en ligne directement dans le champ de saisie prévu à cet effet. C'est rapide, simple et transparent.

Prix des offres en ligne

Type de poste	Durée	Prix en ligne*	Prix combiné imprimé/en ligne
Postes de cadre	30 jours	CHF 250.–	Prix de l'annonce + CHF 100.–
Autres postes	30 jours	CHF 150.–	Prix de l'annonce + CHF 100.–

Publication en ligne de manifestations

Profitez de la possibilité de publier des manifestations en ligne dans notre calendrier en ligne des manifestations. En tant qu'organisateur, vous pouvez saisir votre annonce en ligne directement dans le champ de saisie prévu à cet effet. C'est rapide, simple et transparent.

Prix des manifestations en ligne

Durée	Prix en ligne*	Prix combiné imprimé/en ligne
Jusqu'à 90 jours	CHF 200.–	Prix de l'annonce + CHF 100.–

Publication en ligne de petites annonces (location ou vente de cabinet, vente de matériel, etc.)

Durée	Prix en ligne*	Prix combiné imprimé/en ligne
30 jours	CHF 150.–	Prix de l'annonce + CHF 100.–

Publication en ligne de petites annonces

Profitez de la possibilité de publier des petites annonces (p. ex. immobilier, vente de cabinet, vente d'appareils, etc.) dans notre marché en ligne des petites annonces. En tant que vendeur/acheteur, vous pouvez saisir votre petite annonce en ligne directement dans le champ de saisie prévu à cet effet. C'est rapide, simple et transparent.

La responsabilité du contenu textuel de l'annonce est portée par le donneur d'ordre. physioswiss écarte de la publication les annonces dont la forme et le contenu contredisent ses intérêts.

Pour établir une publication en ligne, vous avez besoin d'un compte d'utilisateur. Veuillez utiliser le formulaire d'inscription sur notre page d'accueil. Si vous souhaitez exclusivement des annonces imprimées, veuillez envoyer votre texte, vos logos et images, etc., à anzeigen@physioswiss.ch.

Conditions de paiement

Tous les prix s'entendent hors TVA de 7,7 %, payables sous 30 jours nets.



Pour des réservations, des informations et des livraisons de données, veuillez vous adresser directement à :

Edith Gassmann

Administration Communication/édition

E anzeigen@physioswiss.ch

T 041 926 69 04

Publication dans la «newsletter par e-mail»

Publiez votre message publicitaire dans notre «newsletter par e-mail» mensuelle en D/F/I qui est envoyée à tous les membres de physioswiss. Veuillez réserver votre espace publicitaire suffisamment tôt car les espaces publicitaires proposés sont rares et exclusifs. Envoyez-nous votre bref texte publicitaire (max. 500 signes, espaces compris) au plus tard le 15 du mois précédent sous la forme d'un fichier Word (titre, texte, lien vers votre offre/page d'accueil) et un logo/une image (300 KB, fichier TIFF/JPG). L'envoi de notre newsletter par e-mail a lieu le dernier jour ouvré du mois suivant.

Cette prestation est simple et cible directement votre offre actuelle de service/ de produit.

L'envoi de votre offre publicitaire aux 10 000 adresses e-mails personnalisées de nos membres coûte seulement **CHF 500.–**

+ d'éventuels frais de traduction F/I **CHF 200.–** (tous les prix s'entendent hors TVA)

Bannière publicitaire «physioswiss.ch»

Positionnez votre bannière publicitaire sur les carrefours de communication de notre page d'accueil «physioswiss.ch». Chaque mois, 25 000 utilisateurs (dont 68 % de nouveaux visiteurs!) visitent les pages fort fréquentées suivantes: «Recherche de cabinet», «Offres d'emploi» et «Manifestations».

Full-banner 468 × 60 px

Leaderboard 728 × 90 px

Format de fichiers GIF, JPG, PNG (max. 72–96 dpi)

Taille des fichiers max. 100 KB

	6 mois	1 an
Publication dans «Recherche de cabinet»	CHF 2 500.–	CHF 3 500.–
Publication dans «Bourse aux emplois»	CHF 2 500.–	CHF 3 500.–
Publication dans «Manifestations»	CHF 1 800.–	CHF 2 500.–



Conditions générales dans les échanges entre les annonceurs et physioswiss, l'Association suisse de physiothérapie.

1. Applicabilité

Les conditions générales régissent la relation contractuelle entre le donneur d'ordre (annonceur, agence publicitaire, transmetteur d'annonces, etc.) et l'éditeur physioswiss/édition. Elles sont valables pour toutes les dispositions relatives aux annonces et pour tous les encarts publicitaires, si rien d'autre n'est convenu par écrit. Dans la mesure où ces conditions ne contiennent aucune règle divergente, les dispositions du Code suisse des obligations (CO) régissent la relation contractuelle. Par la conclusion écrite ou orale d'un contrat d'insertion, le client publicitaire s'engage à payer les frais d'insertion.

2. Contenu des annonces

2.1 Chaque éditeur se réserve le droit d'exiger des changements de contenu ou de refuser les annonces sans en indiquer la raison.

2.2 Les mandats relatifs à des suppléments/encarts/autocollants ne sont contraignants pour l'éditeur qu'après l'autorisation d'un modèle.

2.3 Les éditeurs peuvent pourvoir des annonces de la désignation «Annonce», afin de les séparer de la partie rédactionnelle. Les suppléments et les encarts/autocollants impliquant des interruptions ou un ralentissement du processus de fabrication et causant des frais supplémentaires sont facturés au donneur d'ordre.

2.4 Le donneur d'ordre est responsable du contenu des annonces; en cas d'éventuelles prétentions de tiers vis-à-vis de l'édition, il doit en assumer la responsabilité et libérer l'édition de toute prétention.

3. Les épreuves «bon à tirer»

Les épreuves «bon à tirer» sont livrées sur souhait du client pour des annonces commerciales dans la mesure où les documents d'impression sont remis au minimum trois jours ouvrés avant la date limite. Aucune épreuve n'est envoyée pour des données numériques ou livrées prêtes à être imprimées. Les annonces sont également publiées si le «bon à tirer» est encore manquant.

4. Prix des annonces

Les prix en vigueur correspondants sont applicables, conformément au prix des annonces dans la documentation médiatique, hors TVA.

5. Conclusions/Contrats de répétition

5.1 Chaque conclusion (contrat de répétition) est uniquement définie pour les annonces d'un seul annonceur. Les groupes et les sociétés de holding peuvent réaliser, sous certaines conditions, des conclusions de groupe.

5.2 La durée d'une conclusion comprend douze mois et commence à la date de la première annonce. Il est possible de prolonger le contrat pendant cette période, le taux de remise est adapté en conséquence.

Toutes les catégories d'annonces donnant droit à une remise seront incluses dans le contrat selon le tarif de base et la taille correspondante de l'annonce.

5.3 Si, à échéance du contrat, la quantité souscrite n'est pas atteinte, le client reçoit un décompte selon le barème appliqué pour les remises.

6. Droit de déplacement

Pour des raisons techniques, l'éditeur se réserve le droit d'avancer ou de retarder la date de parution d'une annonce sans en avertir l'annonceur.

7. Annulation

L'annulation ou le déplacement de dispositions confirmées doit se faire par écrit et ne peut être accepté, même pour des raisons impératives, que jusqu'à la dernière date prévue pour la remise des annonces. Ce délai passé, l'espace de l'annonce devient payant.

8. Souhaits d'emplacement

Les souhaits d'emplacement non soumis à un prix pour emplacements exclusifs sont pris en compte comme souhait, mais non comme condition. Si, pour des raisons techniques, l'annonce paraît à un autre endroit que celui demandé ou souhaité, cela n'implique pas un refus de paiement ou l'exigence d'une indemnisation.

9. Livraison d'un exemplaire

Un exemplaire d'une page est adressé par voie numérique avec la facture. Des exemplaires supplémentaires sont facturés.

10. Matériau d'impression

Toutes les données livrées sont considérées comme du matériau à sens unique. Après la dernière parution de l'annonce, l'éditeur est en droit de les détruire/effacer sans en demander l'autorisation, dans la mesure où celles-ci ne sont pas désignées par le donneur d'ordre comme des données qu'il faut conserver ou lui retourner.

11. Annonces sous chiffre

11.1 Sous réserve du droit public cantonal et fédéral, le secret des annonces sous chiffre est en vigueur sans réserve.

11.2 L'éditeur est autorisé à ouvrir et à examiner les offres qui arrivent. Il n'est pas contraint de transférer les envois publicitaires, les offres d'intermédiaires et anonymes.

11.3 Aucune responsabilité ne peut être prise pour le retour de documents.

11.4 Pour couvrir les frais, une taxe de CHF 30.– est facturée pour les annonces sous chiffre. Les frais particuliers, comme l'envoi par express, le courrier recommandé ou l'envoi à une adresse à l'étranger sont facturés en plus.

12. Parution erronée

12.1 Les réclamations doivent être communiquées au plus tard dans un délai de 10 jours après réception de la facture.

12.2 Dans les cas suivants, les annonces comportant des erreurs ne justifient ni une remise sur le prix, ni une répétition gratuite de la publication:

- Mandats communiqués par téléphone ou modifiés.
- Erreurs liées à des traductions de documents de langue étrangère.
- Documents manquants, pas clairs, défectueux ou inadaptés (p.ex. trame trop fine, lignes trop fines, écriture trop petite, etc.).
- Différences de repères et variations de couleur au sein d'une tolérance adaptée – divergences par rapport aux règles typographiques.
- Codes manquants.
- Dans la mesure où ni le sens ni l'effet de l'annonce sont significativement diminués.

12.3 Si le sens ou l'effet de l'annonce est significativement diminué, au maximum les coûts de l'annonce seront remboursés ou compensés sous la forme d'une répétition gratuite. Toute autre revendication est exclue.

13. Conditions de paiement

13.1 En règle générale, toutes les factures doivent être payées dans un délai de 30 jours sans escompte. Les annonceurs étrangers règlent le montant dû en francs suisses.

13.2 En cas de paiement hors délai, de poursuite, de sursis concordataire ou de faillite, l'annonceur perd tout droit aux remises et commissions d'intermédiaire.

13.3 Le for est au domicile du secrétariat général suisse, actuellement à Sursee LU.

14. Prestations supplémentaires

Les travaux extraordinaires sont facturés selon les tarifs usuels dans la branche. En font partie des prestations de services comme l'établissement de données d'impression, de modèles de textes, de traductions, etc.

15. Droit de réponse

15.1 Conformément à l'art. 28g et suiv. du Code civil suisse (CC), quiconque se sent directement touché dans sa personnalité a le droit de répondre. Cette exigence peut aussi être appliquée vis-à-vis d'annonces.

15.2 Dans le cas d'une requête de publication d'une réponse à des annonces, l'éditeur informe l'annonceur de la réception de la requête et discute avec lui de cette requête, de son rejet ou de son acceptation, ainsi que de la procédure d'une éventuelle publication et des modalités afférentes.

15.3 Si l'éditeur fait l'objet de poursuites judiciaires en lien avec une requête de droit de réponse, l'annonceur est contraint en toute bonne foi de se joindre au procès après dénonciation du litige.

15.4 L'annonceur à l'origine de l'allégation factuelle contestée s'engage à supporter tous les frais judiciaires et extrajudiciaires liés à l'exercice du droit de réponse.

16. Résiliation prématurée du contrat

16.1 Si une publication de physioswiss s'arrête pendant la durée contractuelle, l'éditrice peut se retirer du contrat sans obligation de dédommagement.

16.2 Cela ne décharge pas l'annonceur du paiement des annonces déjà parues.

16.3 En cas de résiliation prématurée du contrat, on ne procède à aucun rappel de rabais, mais à des bonifications supplémentaires.

17. Validité

Les présentes dispositions relatives aux annonces sont en vigueur depuis le **1^{er} janvier 2019** et remplacent toutes les versions antérieures.